



## Prestations de mise en service

Contact : tel : 06 67 87 01 34 @ : [accueil@dillytherm.com](mailto:accueil@dillytherm.com)

Tarifs valables du 01/01/2026 au 31/12/2026

|                                           |                                                                                                            |                                                                                                                     |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Client : Distributeur/Installateur</b> | <b>Installateur à contacter :</b><br><br><b>Nom :</b><br><br><b>Tél. portable :</b><br><br><b>E-mail :</b> | Pour des contraintes de planification, merci de nous contacter 48h avant l'intervention pour toute reprogrammation. |
| <b>Agence :</b>                           | <b>N° de commande :</b>                                                                                    |                                                                                                                     |

☐ Prise de RDV avec l'installateur

☐ Prise de RDV avec le particulier

### COORDONNEES DU CHANTIER

|                      |                  |
|----------------------|------------------|
| <b>Nom :</b>         | <b>Adresse :</b> |
| <b>Code postal :</b> | <b>Ville :</b>   |
| <b>Téléphone :</b>   | <b>e-mail :</b>  |

### PRODUITS

|                                                                                                                                                                                                                    |                                                                      |                 |                                                                      |                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>PAC AIR/EAU*</b>                                                                                                                                                                                                | <b>MARQUE :</b>                                                      | <b>MODELE :</b> | <b>HAUTEUR :</b>                                                     | <input type="checkbox"/> 415 € HT |
| Prise en charge sous garantie 2 ans***                                                                                                                                                                             |                                                                      |                 |                                                                      | <input type="checkbox"/> 298 € HT |
| Nombre de Pompe à chaleur                                                                                                                                                                                          | Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> |                 | Monobloc : <input type="checkbox"/> Split : <input type="checkbox"/> |                                   |
| Pompe en cascade : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>                                                                                                                                       |                                                                      | Nombre :        |                                                                      |                                   |
| OPTION : Câblage Daikin / Viessmann / Atlantic / Mitsubishi : 51.5 € HT <input type="checkbox"/> Saunier Duval / Vaillant : 103 € HT <input type="checkbox"/> Forfait brasure : 20.6 € HT <input type="checkbox"/> |                                                                      |                 |                                                                      |                                   |
| OPTION : Paramétrage rafraîchissement lors de la mise en service et sans pose de l'accessoire**: 20.6 € HT <input type="checkbox"/>                                                                                |                                                                      |                 |                                                                      |                                   |
| OPTION : Paramétrage rafraîchissement lors de la mise en service et avec pose de l'accessoire**: 154.5 € HT <input type="checkbox"/>                                                                               |                                                                      |                 |                                                                      |                                   |
| *: Puissance PAC jusqu'à 18 KW max., **: La fourniture de l'accessoire rafraîchissement n'est pas incluse                                                                                                          |                                                                      |                 |                                                                      |                                   |

|                                                                                                                                                                                                                |                 |                 |                  |                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------------------------|
| <b>HYBRIDE GAZ FUEL*</b>                                                                                                                                                                                       | <b>MARQUE :</b> | <b>MODELE :</b> | <b>HAUTEUR :</b> | <input type="checkbox"/> 458 € HT |
| Prise en charge sous garantie 2 ans***                                                                                                                                                                         |                 |                 |                  | <input type="checkbox"/> 382 € HT |
| OPTION : Câblage Daikin / Viessmann / Atlantic / Mitsubishi : 53 € HT <input type="checkbox"/> Saunier Duval / Vaillant : 103 € HT <input type="checkbox"/> Forfait brasure : 22 € HT <input type="checkbox"/> |                 |                 |                  |                                   |

DILLYTHERM - 320 Rue des Sorbiers 74300 THYEZ

SAS au capital de 20 000€

RCS ANNECY - SIREN 954 099 693

Mode de paiement : Virement bancaire Banque : Crédit Mutuel

IBAN : FR76 1027 8089 3000 0209 2460 210

BIC : CMCIFR2A

|                                                                                                                                            |                          |                                   |                  |                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|------------------|-----------------------------------|
| <b>PAC AIR/AIR monosplit</b>                                                                                                               | <b>MARQUE :</b>          | <b>MODELE :</b>                   | <b>HAUTEUR :</b> | <input type="checkbox"/> 325 € HT |
| Prise en charge sous garantie 2 ans***                                                                                                     |                          |                                   |                  | <input type="checkbox"/> 185 € HT |
| Unité intérieure supplémentaire                                                                                                            |                          |                                   |                  | <input type="checkbox"/> 72 € HT  |
| Prise en charge sous garantie 2 ans***par unité supplémentaire                                                                             |                          |                                   |                  | <input type="checkbox"/> 49 € HT  |
| <b>GAINABLE SOLUTION PAR ZONE</b>                                                                                                          | <b>MODELE Gainable :</b> | <b>MODELE régulation / zone :</b> |                  | <input type="checkbox"/> 495 € HT |
| Prise en charge sous garantie 2 ans***                                                                                                     |                          |                                   |                  | <input type="checkbox"/> 154 € HT |
| OPTION Gainable solution régulation par zone : Forfait câblage Daikin / Toshiba / Mitsubishi / Atlantic : 80 € HT <input type="checkbox"/> |                          |                                   |                  |                                   |

|                                                                                                      |                 |                 |                  |                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------------------------|
| <b>CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE</b>                                                                   | <b>MARQUE :</b> | <b>MODELE :</b> | <b>HAUTEUR :</b> | <input type="checkbox"/> 239 € HT |
| Prise en charge sous garantie 2 ans***                                                               |                 |                 |                  | <input type="checkbox"/> 195 € HT |
| OPTION : Forfait câblage Daikin / Viessmann / Atlantic / Vaillant : 30 € HT <input type="checkbox"/> |                 |                 |                  |                                   |

\*\*\*: La prise en charge sous garantie 2 ans comprend 1 entretien, dépannages, déplacements et pièces détachées.

L'installation doit correspondre aux prérequis mentionnés dans les notices d'installation.

Si ces prérequis ne sont pas respectés, la prestation de mise en service sera reportée et une intervention de 160€ HT sera facturée pour installation non conforme ou non terminée.

|                                             |  |
|---------------------------------------------|--|
| <b>Date souhaitée de la mise en service</b> |  |
|---------------------------------------------|--|

**Signature et cachet**

DILLYTHERM - 320 Rue des Sorbiers 74300 THYEZ  
SAS au capital de 20 000€  
RCS ANNECY - SIREN 954 099 693  
Mode de paiement : Virement bancaire Banque : Crédit Mutuel  
IBAN : FR76 1027 8089 3000 0209 2460 210  
BIC : CMCIFR2A

# Nos prestations

## 1) Pompe à chaleur Air / Eau

- Contrôle du respect des règles d'installation selon les préconisations du constructeur.
- Raccordement des liaisons frigorifiques dans le respect des règles d'installation.
- Tirage au vide du circuit frigorifique.
- Test étanchéité du circuit frigorifique avec le détecteur conforme répondant aux normes EN 14624.
- Purge du condenseur et réseau hydraulique de la pompe à chaleur.
- Réglage des paramètres de la pompe à chaleur selon configuration hydraulique.
- Appairage des sondes d'ambiance ou thermostats si nécessaire.
- Contrôle de la qualité de l'eau de chauffage et eau froide (PH et TH).
- Etablissement d'un rapport de mise en service.
- Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique.

## 2) Chaudière gaz / fuel

- Contrôle du respect des règles d'installation selon les préconisations du constructeur.
- Test étanchéité du réseau gaz dans l'environnement de la chaudière avec du mille bulle ou contrôle du réseau fuel.
- Purge du corps de chauffe et réseau hydraulique de la chaudière.
- Réglage des paramètres de la chaudière selon configuration hydraulique.
- Appairage des sondes d'ambiance ou thermostats si nécessaire.
- Contrôle de la qualité de l'eau de chauffage et eau froide (PH et TH).
- Contrôle et réglage de combustion.
- Etablissement d'un rapport de mise en service.

## 3) Pompe à chaleur Hybride Gaz / Fuel

- Contrôle du respect des règles d'installation selon les préconisations du constructeur.
- Raccordement des liaisons frigorifiques dans le respect des règles d'installation.
- Tirage au vide du circuit frigorifique
- Test étanchéité du circuit frigorifique avec le détecteur conforme répondant aux normes EN 14624.
- Purge du condenseur, corps de chauffe et réseau hydraulique de la pompe à chaleur hybride.
- Test étanchéité du réseau gaz dans l'environnement de la chaudière avec du mille bulle ou contrôle étanchéité du réseau fuel.
- Purge du corps de chauffe et réseau hydraulique.
- Réglage des paramètres de la pompe à chaleur hybride selon configuration hydraulique.
- Appairage des sondes d'ambiance ou thermostats si nécessaire.
- Contrôle de la qualité de l'eau de chauffage et eau froide (PH et TH).
- Contrôle et réglage de combustion.
- Etablissement d'un rapport de mise en service.

## 4) Pompe à chaleur Air / Air

- Contrôle du respect des règles d'installation selon les préconisations du constructeur.
- Raccordement des liaisons frigorifiques dans le respect des règles d'installation.
- Tirage au vide du circuit frigorifique.
- Test étanchéité du circuit frigorifique avec le détecteur conforme répondant aux normes EN 14624.
- Contrôle du bon écoulement des condensats.
- Contrôle du réseau aéraulique pour les gainables.
- Appairage des sondes d'ambiance ou thermostats si nécessaire.
- Etablissement d'un rapport de mise en service.
- Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique.

## 5) Chauffe-eau thermodynamique

- Contrôle du respect des règles d'installation selon les préconisations du constructeur.
- Raccordement des liaisons frigorifiques dans le respect des règles d'installation.
- Tirage au vide du circuit frigorifique.
- Test étanchéité du circuit frigorifique avec le détecteur conforme répondant aux normes EN 14624.
- Réglage des paramètres du chauffe-eau selon configuration hydraulique.
- Contrôle de la qualité de l'eau froide (PH et TH).
- Etablissement d'un rapport de mise en service.
- Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique.

## 6) Option câblage et kit rafraîchissement

- A) Option câblage:
- Câblage de l'unité extérieure, du module hydraulique ou des unités intérieures ou du chauffe-eau.
- B) Option rafraîchissement
- Paramétrage du mode rafraîchissement.
  - Mise en service et contrôle de fonctionnement.
  - Contrôle du bon écoulement des condensats.
  - Etablissement d'un rapport de mise en service.
  - Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique.

## Les points à contrôler avant la demande de mise en service.

Si ces éléments ne sont pas respectés, un forfait de 155€ HT sera facturé.

La présence de l'installateur est obligatoire.

### 1) Pompes à chaleur Air/Eau

- L'eau, l'électricité doivent être disponibles.
- Permettre l'accès au groupe extérieur et module hydraulique.
- Si le groupe extérieur est à plus d'1,50m du sol, prévoir un accès sécurisé.
- Les liaisons frigorifiques doivent être installées dans les règles de l'art, sans pincement et selon les préconisations de la notice d'installation.
- Les raccordements électriques doivent être effectués, si non, vous avez la possibilité de choisir l'option câblage.
- Les raccordements hydrauliques chauffage, ECS et récepteurs doivent être effectués, ainsi que la mise en eau, mise en pression et la purge de l'installation.
- Vérifier la présence d'une ventilation de la surface minimale de la pièce pour le fluide frigorigène R32 conforme aux normes EN378 et IEC 60335-2-40.

### 2) Chaudières

- L'eau, l'électricité, le gaz ou le fuel doivent être disponibles.
- Les raccordements électriques doivent être effectués, si non, vous avez la possibilité de choisir l'option câblage.
- Les raccordements hydrauliques chauffage, ECS et récepteurs doivent être effectués, ainsi que la mise en eau, mise en pression et la purge de l'installation.
- Le système d'évacuation des eaux et des gaz de combustion doit être raccordé et étanche.
- Le certificat de conformité pour une installation individuelle de gaz modèle 2 doit être présenté.

### 3) Pompes à chaleur Air/Air - Gainable

- L'électricité doit être disponible. Le raccordement conforme aux prescriptions du constructeur.
- Permettre l'accès au groupe extérieur et aux unités intérieures.
- Si le groupe extérieur est à plus d'1,50m du sol, prévoir un accès sécurisé.
- Les dénivelés entre l'unité extérieure et les unités intérieures doivent être conformes aux préconisations constructeurs.
- Les liaisons frigorifiques doivent être installées dans les règles de l'art, sans pincement et selon les préconisations de la notice d'installation.
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigorifiques doivent être conformes aux prescriptions du constructeur.
- Les raccordements électriques doivent être effectués, si non, vous avez la possibilité de choisir l'option câblage.
- Pour les gainables, prévoir son installation dans la partie centrale des combles afin de pouvoir accéder à tous les éléments et équilibrer la longueur des gaines.
- Prévoir une trappe ainsi qu'un chemin d'accès sécurisé jusqu'au gainable.
- Prévoir une zone de plancher au niveau de la platine électrique et des raccords frigorifiques.
- Lors de températures excessives pendant la période estivale, prévoir l'aération des combles.
- Vérifier la présence d'une ventilation de la surface minimale de la pièce pour le fluide frigorigène R32 et conforme aux normes EN378 et IEC 60335-2-40.

### 4) Forfait câblage

- L'installation doit être conforme aux préconisations du constructeur.
- Les câbles de puissance et d'interconnexion doivent être installés et laissés en attente avec environ 50cm de câble en plus de chaque côté.
- Les câbles de puissance UE, appoints électriques doivent être raccordés au tableau électrique et protégés par le disjoncteur correspondant.
- La sonde extérieure (si besoin) et le (les) thermostat(s) doivent être fixés et raccordés.

### 5) Kit rafraîchissement

- S'assurer auprès de votre constructeur ou installateur que les revêtements de sol sont compatibles avec le mode rafraîchissement.
- Si les récepteurs sont des ventilo-convecteurs, il faut que le réseau hydraulique soit calorifugé.
- L'évacuation des condensats doit être réalisée sur chaque ventilo-convecteur.
- Il n'est pas possible de paramétrer le rafraîchissement pour des radiateurs.
- Le temps de séchage de la dalle doit être respecté.
- Le kit rafraîchissement doit être installé sinon, il sera facturé 150€ HT.